



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No SP-30363**      Acquisition de pièces audiovisuelles incluant casques d'écoute et caméras

**Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 21 octobre 2021 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430 :**

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

**Veillez noter que nos bureaux seront fermés le lundi 11 octobre 2021.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 21 octobre 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 20 septembre 2021

---

Me Valérie Tremblay, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

**No SP-30401** Travaux de construction visant la mutualisation des espaces du Cosmodôme et du musée Armand-Frappier

**Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 21 octobre 2021 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4<sup>e</sup> étage, bureau 430 :**

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

**Veillez noter que nos bureaux seront fermés le lundi 11 octobre 2021.**

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 21 octobre 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 20 septembre 2021

---

Me Valérie Tremblay, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la Ville de Laval a aliéné le 31 août 2021 le bien ci-dessous décrit :

<b>LOT(S) – CADASTRE DU QUÉBEC</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE</b>	<b>CONSIDÉRATION</b>
2 001 171	Farouk Touileb et Djamila Sellal	16 000 \$

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 20 septembre 2021

---

Me Valérie Tremblay, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné qu'une ou des demandes de dérogation mineure sera présentée à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 6 octobre 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Installation d'une enseigne murale d'une superficie de 6,89 mètres carrés (74,16 pieds carrés) au lieu d'un maximum de 5,57 mètres carrés (60 pieds carrés) dans le cadre de l'affichage pour un bâtiment commercial existant sis au 3105, place Louis-R. Renaud (lot PC-41490);
- Cour latérale droite de 2,00 mètres (6,56 pieds) au lieu d'un minimum de 3,81 mètres (12,50 pieds) pour une habitation unifamiliale existante sur le lot 1 082 241 du cadastre du Québec, soit au 64, chemin de l'île-Roussin;
- Cour latérale d'une dimension de 6,3 mètres (20,7 pieds) au lieu d'un minimum de 12,4 mètres (40,6 pieds) pour la construction d'un bâtiment mixte résidentiel-commercial sur le lot 1 098 386 du cadastre du Québec, soit au 148, boulevard Curé-Labelle.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour les demandes de dérogation mineure ci-haut mentionnées. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ces demandes de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca) ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe  
Ville de Laval  
3131, boulevard Saint-Martin Ouest  
4<sup>e</sup> étage, bureau 430  
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à ces demandes de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 20 septembre 2021

---

Me Valérie Tremblay, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe